

Noms de Lieu du type „Equoranda”

par JULES VANNÉRUS.

sur intervenant.

// Hérent !
Mg. 159

En 1926, dans son excellente synthèse *Les noms de lieux* (1), ALBERT DAUZAT a relevé tout l'intérêt qui s'attache à un curieux nom gaulois, *Equoranda*, car c'est, dit-il, « à quelques variantes vocaliques près, le type » générique d'où dérivent une vingtaine de toponymes : » *Aigurande, Eygurande, Iguerande, Ingrande, Ygrande, Yvrandes*, etc. Le sens primitif du mot était « limite d'eau » ; le second terme, randa (limite), est celtique, le premier, désignant l'eau et apparenté au latin agua, est italo-celtique ou ligure. La valeur de cet hybride s'étant rapidement altérée du jour où la langue antérieure au gaulois sortit de l'usage, le mot fut compris comme « limite de cités », du fait que les limites en question étaient celles des cités, et traduit plus tard par le latin *finis*. Ainsi s'explique que, seule de la série, *Ygrande* (Allier), d'une dénomination sans doute plus récente et analogique, ne soit pas situé sur un cours d'eau » (2).

Ce n'est pas d'hier que ce nom de lieu intrigue les chercheurs, et vers 1880 AUGUSTE LONGNON s'en occupait déjà ; en 1892, il lui consacra, sous le titre *Le nom de lieu*

(1) Paris, 1926, pp. 33, 104 et 105.

(2) Voir également ce que cet auteur avait dit à ce propos dans la *Revue des Etudes anciennes*, 1926, p. 159.

gaulois, *Ewiranda*, une notice (1) où, complétant une étude de JULIEN HAVET sur le même sujet (2), il conclut, à propos de la répartition géographique de notre mot : « Il est intéressant de constater que ce nom ne se rencontre » pas également dans toutes les parties de l'ancienne » Gaule : inconnu, semble-t-il, chez les Belges et chez les » Volques, qui appartenaient cependant à la race celtique, » on ne le rencontre que chez les Celtes ou Gaulois propre- » ment dits, dont le pays, au témoignage de César, » s'étendait de la Marne et de la Seine jusqu'à la Garonne. »

Les recherches faites depuis 1892 ont étendu l'aire de dispersion de notre toponyme, et des articles publiés depuis l'apparition des *Noms de lieux* de DAUZAT (3) portent à une bonne quarantaine les *Equoranda* déjà repérés.

Le terme revêt actuellement des formes très variées.

En fait de dénominations de localités habitées, j'ai relevé :

(1) *Revue archéologique*, Paris, t. XX, pp. 281-287 ; cf. également A. LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, éd. Maréchal et Mirot, Paris, 1920, pp. 72 à 74.

(2) *Igoranda ou Icoranda, frontière, note de toponymie gauloise*, parue dans la même *Revue archéologique*, t. XX, pp. 170-175. Notons, à propos de cette forme *Icoranda*, que la reconstitution d'un gaulois **ico* = « eau » n'est pas assurée (L. WEISGERBER, *Die Sprache der Festlandkelten*, p. 202).

(3) Voici les principaux dont j'aie eu connaissance :

E. LINCKENHELD, *Etudes de mythologie celtique en Lorraine*, dans *Annuaire de la Société d'hist. et d'archéol. lorraine*, t. 38, Metz, 1929, pp. 125-150, avec un paragraphe « *Icoranda* et *Icoveillauna* : sur le sens de ces deux mots » aux pp. 135-142 ; *Un sanctuaire de frontière des Médiomatrices et des Leuques, Notre-Dame de Délivrance au pied du Donon*, Nancy, 1930, une broch. de 18 pages.

BERTHOUD, *Etudes de toponymie*, dans *Bull. hist. et philol.*, 1924, pp. 81-83, avec trois *Equoranda* (renseignement de M. A. Dauzat).

A. DAUZAT, *La toponymie gauloise de l'Auvergne et du Velay*, dans *Revue des Etudes anciennes*, t. 33, 1931, pp. 357-388, avec trois noms de l'espèce (pp. 378-379).

P. FOURNIER, dans *Bull. de la Société de géographie*, 1931, pp. 135-138 (renseignement de M. Dauzat).

1. — *Aigurande* (Indre) ; *Aiguerande* (Rhône) ; *Eygu-rande d'Ussel* (Corrèze) ; *Eygurande* (Dordogne) ; *Les Eguirands* (Cantal) ; *Egarande* (Loire) ; *Iguerande* (Saône-et-Loire) ; *Ygrande* (Allier). Ce groupe a conservé mieux que les autres la physionomie du nom primitif.

2. — Un deuxième groupe montre des formes obtenues par aphérèse, l'*Eguirande* ayant été compris comme les *Guirandes*. Ce sont : *Les Guirandes* (Charente) ; *La Guirande* (dans la Gironde, sur un ruisseau du même nom) ; *Guirande* (Loire, Lot) ; *Guérande* (Allier, Loire Inférieure).

3. — Dans un troisième groupe il y a eu nasalisation de la première syllabe : *Ingrande* (Indre, un ancien *Fines* ; Maine-et-Loire ; Mayenne ; Sarthe ; Vendée, Vienne, un ancien *Fines*) ; *Ingrandes* (deux dans l'Indre-et-Loire) ; *Ingranne* (Corrèze) (1) ; *Ingrannes* (autrefois *Fines*, Loiret).

4. — Un quatrième groupe rappelle plus spécialement la graphie d'Iguerande en 938, *Ewiranda* : *Yvrande* (Cantal) ; *Yvrandes* (Orne) ; *La Délivrande* (Calvados) ; *Notre-Dame de Délivrance* à Saint-Quirin (Moselle) et, peut-être, à la Grande-Haie, près de Nouhigny (Meurthe).

5. — Enfin, *Evran* (autrefois *Fines*, Côtes du Nord) nous fournit un cinquième type d'évolution de notre toponyme.

Au total, vingt formes, réparties dans vingt-quatre départements (vingt-cinq départements, si l'on y comprend Notre-Dame de Délivrance près de Nouhigny, dont l'origine n'est pas assurée).

6. — Comme exemples de la variété des notations de ce toponyme, relevons plus spécialement la graphie *Ewiranda*, employée en 938 pour Iguerande (Saône-et-Loire) ; puis les formes anciennes relevées pour Ingrande,

(1) Que veut bien me signaler M. A. Dauzat.

dans la Vienne, dont l'emplacement répond à celui de la station *Fines* de la voie romaine de Poitiers à Tours : « in quodam viculo *Igorande* vocabulo, in quendam vicolum *Hicurande* vocabulum » et « *Eurande villa* », dans des *Vitae* de saint Léger, évêque d'Autun de 659 à 678 ; « vicaria *Igorandinsis* (913), *Ygrandinsis* (927), *Yngrandinsis* (941-942), *Igrandinsis* (vers 942), *Igorandis* (vers 950), *Ingoranda* (964), *Ygranda* (vers 1030), *Ingranda* (1163) », etc. (1).

7. — Citons également le curieux cas de paronymie ou étymologie populaire fourni par La Délivrande, hameau de la commune de Douvre, au canton de Caen (Calvados) : *Yvranda* en 1180, ecclesia de *Ivranda*, en 1204, prioratus de *Yvrandia* au XIV^e siècle, Notre-Dame de *Dellyvrande* en 1675 ; la chapelle de l'endroit étant devenue un lieu célèbre de pèlerinage (2), l'évolution *Ivrande* — *del Ivrande* — (*la*) *Délivrande* s'explique aisément.

8. — A côté des noms de localités habitées, signalons deux noms de montagne : *la Durande*, dans la Haute-Loire, à l'ancienne frontière des Arvernes et des Vellaves ; une montagne voisine s'appelle *Durandelle*. Les formes anciennes trahissent une étymologie populaire assez récente : *roc de Guyrandas* 1470, *Guirandes* 1550, *Dirandes* (palatalisation de *g + i*) 1560, *Durande* 1693, *Guyrandelas* 1465 ; la montagne a dû garder le nom d'une ancienne localité sise à ses pieds sur un ruisseau (3).

Equoranda ayant eu primitivement le sens de « limite d'eau », ses survivances les plus intéressantes sont naturellement celles qui se retrouvent dans des noms de cours d'eau, par exemple :

(1) RÉDET, *Dict. top. de la Vienne*, 1881.

(2) HIPPEAU, *Dict. top. du Calvados*, 1883.

(3) A. DAUZAT, dans *Revue des Etudes anciennes*, t. 33, 1931, pp. 378-379.

9. — Le ruisseau *des Equilandes*, dans la Haute Vienne, qui correspond tout à fait à celui des *Eygurandes*, qui, dans le Cantal, arrose, à l'ancienne frontière des Gabali et des Ruthènes, le hameau déjà cité des Eguirands (*les Aguirans* en 1508).

10. — Dans les Deux-Sèvres, *la Guirande*, affluent de la Sèvre Niortaise.

11. — A la frontière de l'ancien diocèse de Saintes, Jullian signale (1) en trois endroits des ruisseaux qui s'appellent *la Guirande* (déjà citée plus haut dans la Gironde), *la Guirlande* ou *l'Aguirande*.

12. — Dans le Cantal, *l'Hirondelle*, affluent de la rivière de Brezons, n'est autre qu'un diminutif de *Guirande* : en effet, s'il est prononcé dans la région *Irandel*, noté *Irande* dans l'Atlas national, ou encore *Irondel*, ce nom se retrouve en 1668 sous la forme *Guirandelle* (2).

13. — A ce groupe d'hydronymes, M. LOT a rattaché (3) : *l'Eaugronne*, qui passe à Plombières (Vosges) et formait la limite des Leuci et des Sequani ; *l'Egronne* ou *Augronne*, sous-affluent de la Creuse, dans l'Indre et dans l'Indre-et-Loire ; le ruisseau *Yron* = *Egronne*, à l'extrémité méridionale du département d'Eure-et-Loir ; *l'Yron* ou *Iron*, qui se jette dans l'Orne à Conflans (Moselle) et pourrait avoir formé limite entre le *pagus Scarponensis* et le *pagus Verdunensis* (4), *l'Iron*,

(1) *Revue des Etudes anciennes*, t. 20, 1918, p. 232.

(2) DAUZAT, dans la même revue, t. 33, p. 378.

(3) *Nouveaux exemples d'Igoranda*, dans *Romania*, 1919, pp. 492-496, et *Revue des Etudes anciennes*, 1924, p. 125.

(4) La carte annexée à un article tout récent de M. C. DAVILLÉ, *Nouvelles recherches sur la voie romaine de Metz à Verdun-sur-Meuse*, (dans *Bull. archéol. du Comité des trav. hist. et scient.*, années 1930-1931, Paris, 1934, p. 477) montre que l'Iron séparait dans son cours supérieur le diocèse de Verdun de celui de Metz ; il était traversé à Hannonville-au-Passage par la route romaine de Metz

affluent de l'Oise, dans le département de l'Aisne (1).

14. — Enfin, M. LOT a encore eu le mérite d'attirer l'attention sur un cours d'eau-frontière de la même catégorie dans le département actuel de la Meuse, parmi les *Nouveaux exemples d'Igoranda* signalés par lui en 1919 (2). Le cas vaut la peine d'être examiné de près, car il constitue un exemple typique des résultats auxquels peut mener, même en l'absence de toute forme ancienne du nom, l'utilisation raisonnée des données de la géographie historique ; j'aurai en même temps l'occasion de proposer un amendement à l'hypothèse de M. LOT.

Frappé par la mention d'une *Rue de l'Eurande* sur un tableau dressé en 1769 pour les chemins de Nettancourt (au N.-O. de Bar-le-Duc, à la limite S.-O. du département actuel de la Meuse) M. LOT n'hésite pas, bien qu'il ne puisse pour ce nom invoquer la moindre forme antérieure au XVIII^e siècle, à le rattacher au groupe *Ewiranda* ou *Igoranda*, et cela à cause de la proximité de la frontière entre France et Lorraine. En 1755, remarque-t-il, Piganiol de la Force mentionne sur le parcours de la route royale

à Verdun. Cependant, ce n'est pas ici que M. DAVILLÉ place la station antique de *Fines*, mais bien, plus à l'Ouest, à la traversée du fl. *Senoda* (Signeulle). En tout cas, le rapprochement *Iron-Equoranda* me paraît absolument justifié ; M. DAVILLÉ donne comme formes anciennes du nom : *Oron* 874 et 1192 ; *Hirontem* 991 ; *Eron* 1055 et 1307 ; *Heron* 1153.

M. LINCKENHELD voudrait (*Un sanctuaire de frontière*, p. 7, n. 21) encore ajouter à ce groupe *Aigrone*, aujourd'hui Airon, dans le Pas-de-Calais (arr. et cant. de Montreuil-sur-Mer) : ni la situation, ni les formes anciennes (*Agrona*, IX^e s.) ne me paraissent favoriser cette hypothèse.

(1) Le *Dict. top. de l'Aisne*, de MATTON, donne pour cet Iron les formes anciennes *Yrun*, 1156 ; *Yrun*, 1172 ; *Yron*, 1178 ; *Hiron*, 1643 ; *Hiron*, 1668. La carte au 80.000^e Rocroi 14 indique aussi un Bois d'Iron longeant le ruisseau en aval de Leschelle. L'Iron prend sa source près de la Haie Payenne, à l'Ouest de La Capelle, à 3 kilomètres de la voie romaine de Vervins à Bavay (par Etréaupont, Froidestrées et Etrœungt) : nous sommes ici près de la limite du diocèse de Cambrai.

(2) *Romania*, t. 45, 1918-1919, pp. 492-497.

de Châlons-sur-Marne à Bar-le-Duc, Nettancourt, « village » à un quart de lieue duquel l'on trouve un petit ruisseau » que l'on passe sur un pont de bois et *ce ruisseau fait la » séparation de la France et de la Lorraine.*

» Plus exactement », continue M. LOT, « Nettancourt » est le dernier village de Champagne et le ruisseau en » question sépare cette province du Barrois. A l'époque » carolingienne, Nettancourt était à la limite de l'Astenois » (*pagus Stadunensis*), lequel était du royaume de France, » et du Barrois (*pagus Barrensis*), lequel appartenait au » royaume de Lotharingie. Et je ne doute pas que cette » délimitation ne fût plus antique encore, car la rue de » *l'Eurande* doit certainement son nom au fait qu'elle » conduisait au ruisseau frontière, qui portait, à coup sûr, » le nom de l'Eurande (il porte aujourd'hui le nom de » « la Chée ») : il marquait la séparation de la *Civitas » Catuellaunorum* et de la *Civitas Leucorum.* »

Il suffit d'un simple coup d'œil sur une carte de la région pour se convaincre de ce que M. LOT ne doit pas se tromper lorsqu'il établit un rapport direct entre le nom d'*Eurande* et la proximité d'une frontière importante et ancienne.

En effet, après avoir traversé Nettancourt, autrefois diocèse de Châlons (archiprêtrise d'Astenay et doyenné de Possesse), la route de Châlons à Bar-le-Duc passe sur la Chée à environ 1 ½ kilomètre de Nettancourt ; elle atteint ensuite, à quelque 4.500 mètres du cours d'eau, la localité de Brabant-le-Roi, autrefois paroisse du diocèse de Toul et que la frontière politique coupait en deux sections, Brabant-le-Comte du côté barrois, Brabant-le-Roi du côté de la France.

Toutefois, nous ne pouvons accepter sans réserve l'identification proposée par M. LOT : « la Chée » ne serait que le nom actuel du cours d'eau, dont l'appellation primitive correspondait à *Eurande*. A cela s'opposent, je pense, deux considérations.

La Chée, tout d'abord, est une appellation fort ancienne : dès 722 ou 723, elle est mentionnée à propos de la donation, faite à l'abbaye de Saint-Mihiel, de la villa de Condé-en-Barrois, *super fluvium Callo* (1) ; par la suite, notre rivière réapparaît comme *fluvius Callus* au commencement du XI^e siècle, *fluvius Chel* en 1154-1161, *Cheel* en 1183, *rivière de Chez* en 1528 (2). Le nom de la Chée doit remonter à l'époque gauloise, sinon plus haut.

D'autre part, la Chée a un cours relativement long, d'une soixantaine de kilomètres ; si on lui a vraiment appliqué la désignation d'*Equoranda*, ce ne peut donc être tout le long de son parcours, mais bien seulement là-même où elle constitue la frontière, au point où la voie romaine la traversait dans les environs de l'*Eurande* de Nettancourt. Or, l'examen de la carte de la région au 80.000^e montre que la Chée ne marquait nullement autrefois, sur la route de Châlons à Bar-le-Duc, le passage du diocèse de Châlons à celui de Toul.

En effet, près de Nettancourt passait la route romaine

(1) A. LESORT, *Cart. de Saint-Mihiel*, *Mettensia*, VI, 1909-1912, pp. 53 et 450. Cette charte est fautive dans sa forme actuelle, mais doit avoir eu pour base un acte authentique (*Ibid.*, introd., pp. LV à LVII).

(2) A. LONGNON, *Dict. top. du département de la Marne*, 1891. Un autre cours d'eau portait encore le même nom au pays d'Etampes : *villam Bobane, in territorio Stampense, super fluvio Calla*, lisons-nous dans un diplôme de l'année 615 (HOLDER, *Alt-celtischer Sprachschatz*, I, c. 700 et 1634, d'après PARDESSUS, sans identification) ; ce *fluvius Calla* doit sans doute être mis en rapport avec la rivière Chalouette, qui passe à Etampes après avoir arrosé Châlo-la-Reine et Châlo-Saint-Mars (pour lequel LONGNON, *Atlas historique de la France*, p. 172, renseigne la forme *Calaus*).

Plusieurs cours d'eau de l'Eifel portent un nom analogue : le *Callbach* ou *Kallbach*, qui arrose Simonskall et se jette dans la Ruhr à Zerkall (*Zur Kallen* en 1582) ; la Kall ou Urft, autre affluent de la Ruhr, qui reçoit elle-même, à Kall, un ruisseau appelé *Kallbach* ; etc. (Cf. FR. CRAMER, *Rheinische Ortsnamen aus vor-römischer und römischer Zeit*, Dusseldorf, 1901, pp. 78 et 92). Nous sommes donc en présence d'une appellation hydronymique assez répandue.

de Reims à Toul, dont l'Itinéraire d'Antonin mentionne les stations d'*Ariola* (au territoire de Noyers, au N.-E. de Nettancourt) et de *Caturiges* (Bar-le-Duc) (1). Avant et après Nettancourt, la route royale qu'a suivie Piganiol de la Force empruntait bien le tracé de la voie romaine, mais à 1.500 mètres avant la localité, elle abandonnait l'ancien chemin pour faire un détour par Nettancourt et Brabant et n'aller le rejoindre qu'à 2 kilomètres au delà de ce dernier village. La route romaine, elle, filait en ligne droite, en laissant à gauche Noyers et Villers-aux-Vents, à droite Nettancourt et Brabant. Or, elle n'atteignait nullement la *Civitas leucorum* au moment où elle traversait la Chée, car appartenaient encore au diocèse de Châlons deux localités de la rive gauche de la rivière, Auzécourt et Noyers, avec les dépendances de cette dernière, les fermes de Rennecourt et de Gaumont ; ce n'est qu'après avoir passé sur la Galiotte, petit affluent de la Chée, qu'elle entrait dans le diocèse de Toul, en traversant les territoires de Brabant-le-Roi (avec Bellefontaine) et de Villers-aux-Vents (avec le moulin de Peroye). Si nous devons donc appliquer le nom d'*Eurande* à un cours d'eau des environs de Nettancourt, ce doit être à la Galiotte, bien plus qu'à la Chée. Cette hypothèse s'accorde d'ailleurs mieux avec l'importance restreinte du ruisseau, long de 4 kilomètres seulement et dont le nom semble être le diminutif de celui de la Chée (2), qu'avec l'étendue de celle-ci, qui promène ses eaux sur une soixantaine de kilomètres.

(1) LIÉNARD, *Dict. top. du dép. de la Meuse*, 1872, p. IX, et LONGNON, *Dict. de la Marne*, p. XXIII. C'est à la Maison du Val, immédiatement après le passage de la Chée, que l'on a placé la station d'*Ariola* (cf. HOLDER, *Op. cit.*, I, c. 215).

(2) Cf. pour le suffixe de ce diminutif de *Callus* ou *Calla* le nom de Villotte-devant-Louppy, à 7 kilomètres à l'Est de la source de la Galiotte (en 992 et 1022, *Villeta* ; au XII^e siècle, *Villula* ; en 1246, *Vilette* ; en 1534, *Vilotte*) et celui de Villotte-devant-Saint-Mihiel (en 1091, 1116 et 1135, *Vileta* ; en 1105, *Viletta* ; en 1579, *Vilotte*),

Quoi qu'il en soit, la constatation de M. LOT est des plus intéressante : il a vraiment dû exister près de Nettancourt un *Equoranda*, dont le souvenir subsiste dans l'Eurande de 1769 ; l'identité des deux noms doit être admise, malgré l'absence de toute forme antérieure au XVIII^e siècle et bien que le toponyme n'eût pas été, jusqu'alors, signalé dans le N.-E. de la France. Nous allons d'ailleurs, plus loin, retrouver deux autres *Equoranda* dans ce même département de la Meuse.

Si nous portons sur une carte de la France actuelle tous les *Equoranda* déjà signalés — on n'en a pas encore relevé dans d'autres pays —, nous remarquons immédiatement une répartition assez localisée du toponyme : LONGNON, nous l'avons dit, l'avait déjà relevée, tout en donnant au nom une aire de dispersion trop restreinte.

En fait, les noms issus d'*Equoranda*, qui affectent une bonne vingtaine de formes différentes, se répartissent — au moins d'après les renseignements que j'ai pu réunir — entre trente et un départements (1), dont la grande majorité se massent en un groupe compact, de forme triangulaire, qui occupe le centre et l'Ouest du pays ; la base de ce triangle est formée par les départements de la Gironde, de la Dordogne, du Lot, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Loire et du Rhône ; le côté Ouest, par la Vendée, la Loire Inférieure et la Mayenne ; le côté Est, par l'Eure-et-Loir, le Loiret et la Saône-et-Loire ; la pointe Nord, par l'Orne et le Calvados. Ne forment lacunes dans ce triangle que la Charente Inférieure, la Creuse, le Puy-de-Dôme, le Cher, la Nièvre et le Loir-et-Cher.

(9) Ce sont : Côtes du Nord, Calvados, Orne, Mayenne, Sarthe, Eure-et-Loir, Loiret, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire (3 fois), Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Indre (2 fois), Charente, Haute-Vienne, Gironde, Dordogne, Corrèze (2 fois), Lot, Cantal (3 fois), Haute-Loire (2), Loire (2), Rhône (1), Allier (2), Saône-et-Loire, Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges, Aisne.

En dehors du triangle, le toponyme n'a été rencontré que dans cinq départements isolés : les Côtes-du-Nord, l'Aisne, la Meuse, la Meurthe et les Vosges.

Même en tenant compte d'une certaine inégalité dans l'état de l'avancement des études toponymiques en France — inégalité résultant surtout des lacunes qui marquent encore la précieuse série des dictionnaires topographiques départementaux — l'existence des *Equoranda* dans une partie seulement de la France mérite d'être relevée. Et dans cette partie même, il convient de noter que c'est dans les départements les plus méridionaux que se trouve le premier des groupes énumérés au début de cette étude : celui des *Aigurande*, *Aiguerande* et autres formes rappelant plus fidèlement l'*Equoranda* primitif (n° 1). Les autres groupes occupent une situation moins caractéristique et sont représentés un peu partout, dans toute l'étendue du triangle en question : un même département peut contenir des formes appartenant à deux groupes différents : dans la Corrèze, *Eygurande* et *Ingranne* ; dans la Loire, *Egarande* et *Guirande* ; dans l'Allier, *Ygrande* et *Guérande* ; dans l'Indre, *Aigurande* et *Ingrandes*.

Le terme *Equoranda* n'a donc pas été relevé dans une grande étendue de territoire français : tout d'abord, dans une longue et large bande intéressant tout le Sud du pays, depuis les Landes et les Basses-Pyrénées jusqu'aux Alpes Maritimes ; par l'Isère, la Savoie et le Jura, cette bande est reliée à un autre vaste bloc, celui des départements du Nord-Est, allant du Loir-et-Cher au Doubs et de l'Eure au Bas-Rhin et poussant jusqu'au département du Nord, bloc où notre nom de lieu n'a été signalé que dans sept départements (Eure-et-Loir, Loiret, Aisne, Meuse, Moselle, Meurthe et Vosges) ; enfin, la pointe Nord-Ouest ne peut revendiquer qu'Evran, dans les Côtes-du-Nord, alors que le Finistère, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et la Manche ne connaissent aucun nom de l'espèce.

La constatation est faite pour étonner, et l'on peut se demander si elle doit s'expliquer exclusivement par un phénomène de localisation lexicale, ou bien si de nouvelles investigations ne réussiraient pas à faire retrouver le toponyme en question dans des régions où il n'a pas été décelé jusqu'à présent.

La recherche m'a tenté : ne pouvant songer à faire une enquête dans les départements du Sud et de l'Est de la France, j'ai dirigé mes recherches dans les départements français correspondant à la *Belgica* (*secunda* et *prima*), cette *Belgica* où LONGNON s'étonnait de ne pas retrouver le terme, puis, plus au Nord, en Belgique et dans le Grand-Duché de Luxembourg. Ce ne fut point peine perdue, car il m'a été donné de trouver quelques *Equoranda* nouveaux, que nous allons passer successivement en revue. A côté de noms pour lesquels la toponymie et la géographie historique (routes romaines et limites ecclésiastiques) fournissent des arguments convaincants en faveur de leur identité avec d'antiques *Equoranda*, il en est d'autres qui semblent ne pas être sans rapports avec de primitives « limites d'eau », mais pour lesquels je n'ai pas de documentation probante : je ne les en citerai pas moins, car des chercheurs régionaux seront peut-être à même de fournir des éléments suffisants pour les maintenir sur la liste des *Equoranda* ou pour les en exclure.

15. — **Géronde** à Barleux (Somme, cant. de Péronne). Vermand est uni à Cambrai par une chaussée dont le tracé rectiligne frappe immédiatement celui qui consulte la carte au 80.000^e (feuille de Cambrai 13 C) ; cette voie est certainement antique, à en juger par les noms de lieu qui la jalonnent : Estrées-en-Chaussée, Mons-en-Chaussée, Brie et Pont-lez-Brie (au passage de la Somme), un second Estrées. Or, à l'Ouest-Sud-Ouest de Péronne, la route passe à 2 kilomètres au Sud de Barleux, localité où l'on cite en

1474 un fief de Géronde (1). Comme nous sommes ici dans le diocèse de Noyon, à la limite des doyennés de Péronne et de Curchy (qui suit à peu près notre route dans la direction Est-Ouest) et presque à la frontière des diocèses de Noyon et d'Amiens, que la voie atteint à l'Ouest du second Estrées, à 8 kilomètres de Barleux, nous devons admettre que Géronde représente un ancien *Equoranda*, comme les *Guirande* et les *Guérande* du centre de la France (2).

16. — **Guéronde-sous-Antoing** (Belgique, Hainaut). A 4.800 mètres au Sud-Est de Tournai, sur la rive droite de l'Escaut, se trouve un hameau, Guéronde, pour lequel je puis fournir les notations suivantes : *Ghieronde*, 1275 (3) ; *a le Ghieronde*, 1466-1467 ; le fief *Gheronde*, 1474 ; à *Gheronde*, 1482 et 1515 ; à *Ghueronde*, 1609 ; à *Gueronde*, 1679 (4).

Guéronde est sis à un bon kilomètre à l'Est de l'Escaut,

(1) J. GARNIER, *Dict. top. du dép. de la Somme*, dans *Mém. Soc. Antiquaires de la Picardie*, 3^e s., I, 1867, p. 424.

(2) Au Sud de la Somme, dans l'Oise, il est un nom de ruisseau qui pourrait bien représenter un ancien *Equoranda* : l'ARONDE. En effet, l'antique route de Senlis à Baway par Pont-Sainte-Maxence, après avoir traversé l'Oise et le village d'Estrées-Saint-Denis, franchit l'Aronde à Gournay-sur-Aronde pour se diriger vers Roye (*Not. archéol. du dép. de l'Oise*, 2^e éd., 1856, p. 232) : la proximité de Neufvy à 1 kilomètre en aval de Gournay semble indiquer que Gournay pourrait être un ancien *vicus* de route, au passage du cours d'eau. Nous sommes ici dans l'ancien *Pagus Belvacensis*, à quelque distance du diocèse de Noyon. Je ne connais pas d'ancienne forme du nom de l'Aronde.

De même, LA HÉRONDE, dans la Seine Inférieure, à l'Est de Rouen (cant. de Darnetal), pourrait prendre place ici (cf. plus haut, n° 12, la forme *Irlande* donnée à l'Hirondelle).

(3) CHOTIN, *Etudes étym. et archéol.... du Hainaut*, p. 404 ; cet auteur fournit encore les formes de *Gheronsart* en 1130 et *Geron* en 1147, mais je n'ose en faire état car cet auteur est peu sûr.

(4) Renseignements aimablement fournis par M. A. Carlot, conservateur des Archives de l'Etat à Mons, d'après des textes de son dépôt (Chapelle Notre-Dame d'Antoing, compte de 1466-1467, f° 26 v° ; Cour féod. de Hainaut, Dén. de 1474, II, f° 94 ; Echevinage d'Antoing, chirogr. des 3 juillet 1482, 12 août 1515, 26 mars 1609 et 21 juillet 1679).

qui formait autrefois la limite des diocèses de Tournai et de Cambrai ; d'autre part, à un demi kilomètre au Nord-Est de la localité passe le « vieux chemin de Tournay à Mons », que GAUCHEZ (1) considère comme une voie romaine ayant relié Tournai à Tongres par Mons ; à Antoing, enfin, on signale « un château de construction gallo-romaine dans plusieurs de ses parties » et, sur la rive même de l'Escaut, « les ruines d'un fort romain appelé de temps immémorial *le Château César* » (2). Tout nous autorise donc à interpréter la mention de 1466-1467 comme « à l'*Eghieronde* » et à voir dans Guéronde un pendant des Eygurande français.

17. — **Girondelle** (Ardennes, arr. Rocroi, cant. Rumiigny). Entre Rozoy et Rocroi, à 6 1/2 kilomètres au Sud-Ouest de cette dernière ville, un village porte un nom analogue à la rivière de *Guirandelle* du Cantal (n° 12) et à la montagne *Guyrandelas* de la Haute-Loire (n° 8) ; formes anciennes : *Girondella*, *Gerondele*, *Girondel* (3). Je ne sais s'il passe par là une voie antique bien que les noms d'Étalle, à 4 kilomètres à l'Est de Girondelle, d'Estrebay et de Bois d'Estrebay, à 1 kilomètre environ au Sud-Ouest, puis, plus loin vers Rozoy, celui de la Forêt d'Estrémont, me fassent soupçonner qu'il a dû en exister une par là, entre Rozoy et Rocroi. D'autre part, à 17 kilomètres au Nord-Ouest, près de la source de l'Oise, se trouve la limite des diocèses de Reims et de Cambrai. La possibilité n'est donc pas exclue(4)

(1) *Topogr. des voies rom. de la Gaule-Belgique*, Anvers, 1882, p. 400, route XLVII.

(2) L. DEVILLERS, *Not. sur un cartul. et sur les archives du chapitre d'Antoing*, dans *Ann. Cercle archéol. Mons*, IX, 1869, p. 105.

(3) J. HUBERT, *Géographie des Ardennes*, p. 358.

(4) Malgré la distance assez grande qui sépare Girondelle d'une limite de territoires diocésains. Il est à noter, d'une façon générale, que les localités où les toponymistes français ont vu d'anciens *Équoranda* ne sont pas toujours sises exactement à des frontières de cités ; Aiguerande (*Rhône*) se trouve à quelques kilomètres de la limite séparative des anciens diocèses de Lyon et de Mâcon ; Les Guirandes (Charente), à 8 kilomètres environ du point de

que nous soyons ici en présence d'un diminutif d'*Equoranda*.

18. — Il en est de même pour **Gerondel** ou **Girondelle**, à Couvin (Belgique, prov. de Namur). Près de Couvin se jette dans l'Eau Noire un petit ruisseau, mentionné sous les graphies *Gerondel* et *Girondelle* dans un record de 1377 (1). Couvin se trouve à 12 kilomètres au Nord-Est de la limite des diocèses de Reims, de Cambrai et de Liège (à la source de l'Oise), et à 6 kilomètres au Nord de celle de Liège-Reims.

19. — **L'Euron**, rivière qui prend sa source à Rehaincourt (Vosges) et se jette dans la Moselle près de Bayon (Meurthe), *aqua de l'Oyron* en 1178 (2), doit s'inscrire à côté des Yron ou Iron mentionnés plus haut (n° 13), car elle fait limite entre deux archidiaconés du diocèse de Toul, ceux de Port et des Vosges.

20. — **Les Ervantes** (Meurthe, comm. de Moncel-sur-Seille), fermes sises à 7 kilomètres au Sud-Ouest de Château-Salins, appelées *Ervandes* sur un plan des Archives de Meurthe-et-Moselle daté de 1711 (3). A un kilomètre au Nord passait la limite de deux doyennés du diocèse de Metz, ceux de Delme et de Marsal ; dans ce dernier, se trouvait l'église de Sornéville, dont dépendaient Moncel et les Ervantes ; et à 3 kilomètres vers le Sud-Ouest passait une frontière plus importante, celle des diocèses de Metz

jonction des trois diocèses de Périgueux, de Saintes et d'Angoulême ; La Délivrande, dans l'ancien diocèse de Bayeux, à une vingtaine de kilomètres de la limite occidentale de celui de Lisieux ; Ygrande (Allier), dans le diocèse de Bourges, à 23 kilomètres de l'ancienne limite de celui d'Autun. Il n'est pas impossible, dans certains cas, que la limite des diocèses n'ait pas suivi complètement celle des cités gauloises.

(1) ST. BORMANS, *Cartul. de la commune de Couvin*, 1875, p. 33.

(2) LEPAGE, *Dict. du dép. de la Meurthe*, 1862, p. 48.

(3) H. 758 ; renseignement qu'a bien voulu vérifier M. le Professeur Ch. Bruneau.

et de Toul, donc celle des Médiomatriques et des Leuques. De plus, dès l'époque préromaine devait exister contre les Ervantes une voie utilisée par les sauniers de Vic et de Marsal pour se rendre dans la région de Nancy (1). Nous sommes donc bien ici en présence d'un *Equoranda*.

21. — **Les Eurantes.** Dans la partie septentrionale du département de la Meuse, à quelque 80 kilomètres au Nord-Est de l'Eurande de Nettancourt, les cartes renseignent, entre Arrancy et Spincourt, un hameau, Les Eurantes, au bord d'un Ruisseau des Eurantes. Le *Dictionnaire topographique du département de la Meuse* nous apprend que le hameau, dépendance de la commune d'Arrancy, est mentionné en 1206 et en 1252 sous la forme *Urantes* et que le ruisseau passe à Saint-Pierrewillers, à Reménoncourt, aux Eurantes et à Arrancy, en aval duquel il se jette dans la Crune, après un cours de neuf kilomètres.

Les mentions de 1206 et de 1252 sont empruntées par LIÉNARD à JEANTIN, auteur auquel on ne peut accorder la moindre créance ; celle de 1206 date en réalité, nous allons le voir, de l'année 1259 ; quant à celle de 1252, JEANTIN la signale dans sa liste des propriétés de l'abbaye de Châtillon, à propos d'une acquisition faite à *Urante*, en même temps qu'il cite la famille d'*Urande*, parmi celles qui furent en rapport avec le monastère (2).

(1) En 1275 et en 1290 des documents citent avec Moncel un *Pierepont* (P. MARICHAL, *Cart. de l'évêché de Metz, Mettensia*, IV, 1904, p. 336), qui pourrait bien être le pont sur lequel cette voie de sauniers passait la Loutre à Moncel. M. Bruneau m'a signalé que M. F. Comte, ingénieur des mines à Nancy, avait déjà identifié les Ervantes avec *Equoranda* : malheureusement je n'ai pu, à ce propos, obtenir de renseignements de M. Comte.

(2) *Les Marches de l'Ardenne et des Woëpvres*, t. II, 1854, pp. 541 et 562. Jeantin, qui ne reculait pas devant les étymologies les plus hasardées, rattachait *Eurantes* au verbe *urere* : « Le mot *Eurantes*, écrit *Urantes* dans les vieilles chartes, indique assez qu'aux temps mérovingiens, les *praedia* de la Crune et des versants de l'Othain étaient des défrichements opérés par le feu et par le *bruly*... » (*Histoire de Montmédy*, I, Nancy, 1861, pp. 45 et 655).

Pour ma part, je ne rencontre pas le nom des Eurantes avant l'année 1259, mais avec une graphie singulièrement éloquente pour l'origine du nom : en novembre 1259, le seigneur de Bettainvilliers déclare avoir vendu à Isabelle, dame de Marville, le bois dit *ou Deffois*, sis entre *Euverande* et Rouvrois-(sur-Othain) (1).

En 1306, nouvelle mention, marquant un stade ultérieur de l'évolution du nom vers l'orthographe actuelle : un état des revenus perçus par le comte de Luxembourg dans sa part de la terre de Marville relève sous Arrancy les redevances auxquelles étaient tenus *Robins* et *Ponsars* de *Huherande* (2). Deux mentions ultérieures nous amènent à la forme actuelle, mais avec la dentale encore douce : en 1451, l'exploitation du « Boix de Deffoy, séant ou finaige d'Airency », est adjugée à un habitant d'*Eurande* (3), et le 15 juillet 1602, lors du partage des Terres Communes, *Eurande* figure avec Arrancy et Rouvrois parmi les localités attribuées par le traité de Marville au duc de Lorraine (4).

Les rares et récentes formes mentionnées par les documents : *Euverande* en 1259, *Huherande* en 1306, *Eurande* en 1451, *Eurrande* en 1602, suffisent pour nous faire voir dans les Eurantes d'aujourd'hui un *Equoranda* primitif. Ces indications de la toponymie sont nettement confirmées

(1) E. DE COUSSEMAKER, *Invent. des archives de la Chambre des Comptes à Lille*, 1865, p. 497, d'après l'original (peut-être faut-il lire *Ewerande*). Cf. A. VERKOOREN, *Invent. des chartes et des cart. du Luxembourg*, I, Bruxelles, 1914, n° 134. JEANTIN analyse cet acte dans son *Histoire de Montmédy* (I, 655 et II, 1273), la première fois à la date erronée de novembre 1206. La carte au 80.000^e montre un petit bois dit *Deffoy* entre les Eurantes et Rouvrois.

(2) VERKOOREN, *loco cit.*, n° 463 ; K. LAMPRECHT, *Deutsches Wirtschaftsleben im Mittelalter*, t. III, 1885, p. 367.

(3) Compte de J. Pinchorel, receveur de Marville, pour l'année 1460, f° 33 (Arch. gén. du Royaume à Bruxelles ; Chambre des Comptes, reg. 6662).

(4) *Publ. Société archéol. de Luxembourg*, t. V, 1849, p. 155, d'après une copie de 1778.

par la topographie de la région, car le hameau et son ruisseau étaient tout proches de la frontière séparant l'archevêché de Trèves du diocèse de Verdun : le voyageur qui se rendait de Senon à Longuyon passait l'Othain, affluent de la Chiers, à Nouillonpont, dernière paroisse verdunoise, puis atteignait, à quelque six kilomètres de là, vers le Nord, Arrancy, première église tréviroise, dont dépendaient les Eurantes, assises sur leur ruisseau à un millier de mètres à l'Est du chemin. Notre *Euverande* était donc à proximité d'une frontière ecclésiastique importante (1).

D'autre part, les Eurantes ne se trouvent qu'à un kilomètre d'un chemin romain assez important, que LIÉNARD (2) décrit comme « voie antique de Senon au Camp de Titelberg et à Trèves » et qui réunissait deux localités connues dès l'époque gallo-romaine : Senon, point de croisement de sept voies romaines, où l'on a trouvé des substructions considérables : tels ces thermes qui ont livré des stèles représentant Epona et Diane, ainsi qu'un groupe du cavalier et de l'anguipède, tel encore le *Bourge*, castellum du III^e siècle que les Allemands ont fouillé avec succès en 1917 (3) ; le Titelberg, vaste oppidum gaulois

(1) Primitivement, il est vrai, Longuyon et son archidiaconé, dont dépendait Arrancy, semblent avoir appartenu au Verdunois, situation qui subsistait encore au XI^e siècle à en croire un manuscrit de la Bibliothèque de Verdun (cf. LIÉNARD, *op. cit.*, pp. XIII et XIV) ; la limite ecclésiastique passant près des Eurantes n'aurait donc fait, à l'origine, que séparer deux archidiaconés verdunois (ceux d'Amel et de Longuyon). Ce n'en était pas moins une frontière importante, et nous aurions ici le pendant du cas signalé par LONGNON (*Ewiranda*, p. 3) pour le hameau d'Ingrande-sous-Parennes (Sarthe) et pour les vallées d'Ingrande, au finage de Saint-Germain-le-Fouilloux (Mayenne) : ces deux endroits sont situés à l'intérieur de l'ancien diocèse du Mans, mais leur nom peut être mis en rapport avec la proximité de la limite de la *Civitas Cenommanorum* et de la *Civitas Diablintum*, car la circonscription diocésaine du Mans fut formée, vers le IV^e siècle, de l'union de ces deux cités romaines (du Mans et de Jublains).

(2) *Archéologie de la Meuse*, t. III, Verdun, 1885, pp. 67-69.

(3) LIÉNARD, *op. cit.*, pp. 59 à 65 ; ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs*, t. VI, 1915, nos 4635, 4636, 4639 à 4644 ; H. REINERS, *Eine Römer-*

et agglomération romaine, qui s'élevait près de Pétange (dans le Grand-Duché de Luxembourg) et a fourni de multiples témoignages de son importance d'autrefois.

Les Eurantes d'Arrancy peuvent donc être considérées comme présentant toutes les caractéristiques requises pour être ajoutées à la liste si curieuse des *Equoranda* : évolution bien attestée du toponyme et situation absolument typique de la localité, à proximité de l'endroit où une voie antique franchissait la frontière de deux cités gauloises (1).

22. — **Huhurant.** Les mêmes particularités toponymiques et topographiques semblent bien nous autoriser à signaler un troisième *Equoranda* meusien, cette fois au territoire de Marville, tout au Nord du département, à environ 10 kilomètres au Sud-Est de Montmédy.

En effet, un document de l'année 1433 mentionne « la disme c'on dit la deisme de *Huhurant*, assise on bans, finaige et territoire de Marville » (2). La grande ressemblance de ce terme *Huhurant* et de la forme *Huherande*, revêtue par le nom des Eurantes en 1306, permet de supposer que le canton où se levait cette dîme pourrait bien n'être qu'un ancien *Euverande-Equoranda*. La situation géographique de Marville vient singulièrement corroborer cette hypothèse, car sa paroisse qui relevait autrefois de l'archidiaconé trévirois de Longuyon, touchait, au Sud, à la paroisse verdunoise de Delut. Bien plus, par Marville passait un chemin antique, que LIÉNARD (3) fait partir de

siedlung vor Verdun, Munich, 1918. Senon est à 13 1/2 km., à vol d'oiseau, au Sud des Eurantes.

(1) On sait que l'emplacement d'Ingrande (Vienne) répond à celui de la station *Fines* de la voie romaine de Tours à Poitiers, et que la station homonyme de la voie de Bourges à Poitiers porte de même, de nos jours, le nom d'Ingrandes (LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, p. 73).

(2) Comte D'HARNONCOURT, *Gesammelte Nachrichten über die Familie der Grafen de la Fontaine*, Vienne, 1894, p. 40.

(3) *Archéologie de la Meuse*, III, pp. 37 à 48.

Verdun pour aboutir, dans le Luxembourg belge actuel, à Vieux-Virton, célèbre par les nombreuses ruines gallo-romaines trouvées au lieu dit *Majerou* (diminutif de *Maceriae*). De Delut, près duquel on a mis à découvert, en 1854, un cimetière considérable de l'époque franque ou mérovingienne, la voie se rendait directement à Marville, où l'on a trouvé des monnaies romaines. Il est donc fort plausible d'admettre que sur le trajet de 6 ou 7 kilomètres séparant Delut de Marville le chemin antique passait, au moment où il sortait du diocèse de Verdun pour entrer dans celui de Trèves, par un endroit appelé *Equoranda* = *Huhurant* (1).

23. — **Huerande.** Si nous continuons vers le Nord le long de la même voie de Senon à Vieux-Virton, nous atteignons, à 7 kilomètres environ de Marville, une fois franchie l'actuelle frontière France-Belgique, le bois de Guéville, que nous traversons de part en part, toujours en direction Nord, pour gagner Saint-Mard et Vieux-Virton (2). Ce bois fait l'objet d'une charte de l'année 1270, dans laquelle le comte de Bar, énumérant au roi de France ses griefs contre le comte de Luxembourg, se plaint du tort que celui-ci lui a fait en retenant de force « le bois de *Huerande*, appelé le bois de Gainville » (3).

De nouveau, à n'en point douter, nous sommes ici en

(1) La carte que j'ai pu consulter ne me renseigne pas de cours d'eau sur le trajet de Delut à Marville, en dehors de petits affluents du Loison (qui passe au Sud de Delut) et de l'Othain (qui arrose Marville). JEANTIN (*Hist. de Montmédy*, II, 1862, pp. 125 et 1252) ne signale sur le territoire de Marville, en fait de cours d'eau, que l'Othain, le ruisseau de Crédon et celui du Pré-Saint-Antoine, tout en relevant le manque de sources sur les hauteurs. Peut-être notre *Huhurant* constitue-t-il, comme l'Ygrande de l'Allier, une exception à la règle qui voit une « limite d'eau » à l'origine de tous les *Equoranda*.

(2) Une carte figurative du Bois de Guéville dressée en 1784 ne qualifie plus ce chemin que de « centier de Saint-Mard à Marville » ; dans le plan forestier actuel, c'est le « chemin de Marville ».

(3) GOFFINET, *Hist. des comtes de Chiny*, dans *Ann. Inst. arch. Luxembourg*, t. X, Arlon, 1878, p. 231.

présence d'un *Equoranda*, car nous sommes à la limite de deux doyennés trévirois : après avoir, en quittant Marville (doyenné de Longuyon), séparé Flassigny et Torgny (doyenné de Juvigny) de Villers-le-Rond, Vezin et Epiez (doyenné de Longuyon), la route pénètre tout à fait dans le doyenné de Longuyon.

Les Eurantes (*Euverande*, *Huherande*, *Eurande*), *Huhurant* et *Huerande*, groupe compact, particulièrement intéressant à rapprocher de l'Eurande de Nettancourt, nous amènent près de la frontière linguistique : notre terme n'aurait-il pas pénétré dans le territoire actuellement germanisé? Le contraire serait étonnant, et je crois l'avoir décelé trois fois, sinon quatre, dans l'étendue de l'ancien Luxembourg germanique, limitrophe au département de la Meuse : à *Hehrend*, au ban de Tétange-sous-Kayl, à *Hierent* sous Welscheid et au *Herelter Bach* sous Putscheid, ces trois lieux dits se trouvant actuellement dans le Grand-Duché, puis, peut-être, à Ewringen, au département de la Moselle, contre la frontière luxembourgeoise. Si nous ne nous sommes point trompé, *Equoranda* se présente dans les trois premiers de ces noms, *Hehrend*, *Hierent*, *Herelt* (pour *Herent*) sous une forme absolument comparable à celle du type *Huherande* — *Eurande* — *Huerande* (que nous avons vu pénétrer jusque dans le Luxembourg belge actuel), mais prononcé par des bouches germaniques.

24. — **Hehrend.** A quelque 38 kilomètres à l'Est du Bois de Huerande, à Tétange-sous-Kayl (à l'Ouest de Dudelange), on connaît un lieu dit *Hehrend*, qui a donné son nom au *Herenter Berg*. Or la paroisse de Kayl (dont dépendaient autrefois Tétange et Rumelange) est à la limite de l'archevêché de Trèves, les localités voisines, vers l'Est, Volmerange, Kanfen, Souftgen, appartiennent au diocèse de Metz.

Le Kaylbach qui arrose Rumelange, Tétange et Kayl,

du Sud au Nord, avant d'aller se jeter dans l'Alzette en aval de Noertzange, pourrait donc bien avoir été à la hauteur de ces villages un *Equoranda* marquant la séparation des Trévires (à l'Ouest) et des Médiomatriques (à l'Est). Je ne connais pas de chemin réputé romain à Tétange, mais tout près, à Noertzange (à 4 kilomètres de là), le relevé des biens de Marienthal mentionne en 1317 « *viam dictam Kemene* » (1), c'est-à-dire un *Kiém*, appellation régionale, typique (= *caminus*) des voies antiques.

25. — **Hierent**, à Welscheid-sous-Bourscheid (au Nord d'Ettelbruck). Ici la situation est plus caractéristique au point de vue proximité de frontière ecclésiastique et de route romaine : nous sommes à 4 $\frac{1}{2}$ kilomètres au Sud de la frontière des diocèses de Liège et de Trèves, formée par la Sûre, qui sépare la paroisse de Wiltz (Liège) de celle de Bourscheid (Trèves). Le lieu dit *uff Herendt* ou *in Herenth* (1695) (2), *auf Hierent* au cadastre, se trouve exactement (3) au Sud du village de Welscheid, en amont du moulin, entre le lieu dit *Auf der Langer Schleid* et le ruisseau la Wark.

Les terrains appelés *auf Hierent* touchent au lieu dit *Auf dem Altén Weg*, qui désigne sans doute le *Kiém* que J. ENGLING mentionne en 1858 (4) comme un diverticulum venant de Wasserbillig, par Ingeldorf, et conduisant à la Meuse par Welscheid et Kehmen (5) ; près du moulin de Welscheid, sur la rive gauche du ruisseau, au lieu dit

(1) N. VAN WERVEKE, *Cart. de Marienthal*, I, 1885, p. 321.

(2) Protocole du notaire Welther, au Greffe du Tribunal de Diekirch, I, nos 62 et 64.

(3) Renseignement dû à M. le géomètre du cadastre Vict. Gloesener, de Diekirch.

(4) Dans son article *Die Römer auf dem Gebiete der Gemeinde Bourscheid* (*Publ. Lux.*, t. XIV, 1858, pp. 168-170), avec une carte détaillée des trouvailles d'antiquités (pl. III).

(5) A Welscheid j'ai rencontré deux mentions *uf dem Kehm* et *uf dem Kemm* en 1709 (Protoc. du notaire Welther, VI, 33) et Kehmen est appelé *Kemen* de 1449 à 1537, *Kemell* en 1587 et *Kemel* en 1753.

Burg Knapp (« colline du château »), cet archéologue signale des substructions et des tuiles, indices de quelque tour de guet romaine ; et sur la rive droite de la Wark on a trouvé en 1858 plusieurs centaines de pièces de Claudius Gothicus (268) ou de Tetricus II (269). L'importance que garda longtemps le chemin qui traversait là le cours d'eau est encore soulignée du fait qu'à un kilomètre au Sud de Welscheid il passait à côté d'un ermitage de Saint-Jacques.

26. — **Herelt** et *Herelther Bach* à Putscheid (sous Biwels) ; *Herelt* et *Herelther Bach* sont deux lieux dits du ban de Putscheid (au Nord-Ouest de Vianden), qui désignent une côte et un ravin entre Biwels et Vianden : le ruisseau, affluent de la rive gauche de l'Our, est marqué, mais sans dénomination, sur la carte Hansen au 50.000^e, à l'Est du ruisseau *Lamichter Bach* (1). La paroisse liégeoise de Stolzenbourg s'avancéait, avec ses dépendances de Putscheid et de Keppeshausen, en pointe entre les paroisses tréviroises de Brandenbourg-Landscheid, Fouhren et Roth, et nous pouvons admettre que *Herelt* et *Herelther Bach*, entre Putscheid (Liège) et Biwels (Trèves), doivent être compris *Herent* et *Herenter Bach* (2) et sont les survivances d'un *Equoranda*. Il est à noter qu'à Nachtmanderscheid, à 3 kilomètres à l'Ouest du *Herelther Bach*, existe un lieu dit *Kemelbour*, rappel certain de quelque *Kiém* d'autrefois.

A côté de ces trois lieux dits, *Hehrend*, *Hierent* et *Herelt*, les seuls de l'espèce que j'aie rencontrés dans le Grand-Duché, je désire inscrire, bien qu'avec quelque hésitation, une localité dont la situation correspond bien à celle d'un

(1) Renseignement de M. V. Gloesener.

(2) Cf., à la page précédente, *Kemen* alternant avec *Kemel* ; d'autre part, le *Dictionnaire toponymique* de DE FLOU mentionne dans l'ancienne Flandre, à Berthen, un lieu-dit de *Herent*, *ten Herente* en 1354, mais *le Herelt* en 1316.

Equoranda, mais dont le nom, si l'on peut le rattacher à ce toponyme, a dû suivre une évolution quelque peu différente :

27. — **Ewringen** ou **Evrange** (Moselle). Ce village, le dernier du département de la Moselle pour les voyageurs se rendant de Thionville à Luxembourg par la route, est appelé *Evirington* en 963 (1), *Eyveringen* en 1407, *Everingen* de 1408 à 1462, *Ewringen* en 1606 (2). Si nous admettons qu'*Evirington* a pu être formé par l'adjonction du suffixe *-ingen*, non point à un nom d'homme selon le procédé le plus habituel, mais à un nom commun, un appellatif (3), il ne nous sera pas interdit de l'expliquer par *Ewiranda* + *ingen*, c'est-à-dire « les gens habitant près de l'*Equoranda* ».

En effet, nous trouvons près d'Evrange à la fois une route romaine et une frontière de diocèses. Le village est à 3 kilomètres à l'Ouest de l'importante voie antique de Metz à Trèves, au moment où elle atteint la frontière actuelle du Grand-Duché, entre les stations de *Caranusca* (Garche) et de *Ricciacus* (Dalheim) ; Evrange appartenait autrefois, ainsi que Hagen, sis plus au Sud, à l'archevêché de Trèves, comme dépendance de la paroisse de Frisange (doyenné de Remich), et la première localité que la route moderne touche dans la direction de Thionville, Roussy, appartenait autrefois au diocèse de Metz. Quant à la route romaine, parallèle à peu près à la route moderne Thionville-Luxembourg, elle a encore à traverser la paroisse

(1) BEYER, *Mittelrh. Urkdbuch*, I, 272, d'après un manuscrit, avec la lecture *Ebirington* ; mais les formes de 1407 et de 1408-1462 autorisent la lecture *Evirington*.

(2) Arch. de la Sect. hist. de l'Institut G.-D. à Luxembourg ; *Arch. de Clervaux (Publ. Lux.*, t. 36, 1883), nos 705 et 2563.

(3) Le cas n'est pas sans exemples dans la région, où les noms en *-ingen* sont particulièrement nombreux ; c'est ainsi qu'à Garche, à 13 kilomètres au Sud d'Evrange, le lieu-dit *Malzacker* voisine avec *Malzingen*.

tréviroise de Puttelange avant d'atteindre la paroisse mes-sine de Rodemacher. On pourrait s'étonner de ce que, si proche du *Hehrend* signalé à 11 ½ kilomètres seulement de là, à Tétange, où plus aucune trace n'est conservée du *qu > v* (comme dans le groupe *Eurande-Eurantes*), *Evrangé* montre une forme moins évoluée, fournissant encore un stade de transition (*Eviren-*) vers *Ewiranda* : l'explication de cette différence d'évolution se trouve peut-être dans le fait que l'adjonction du suffixe *-ingen* a pu aider *Ewiranda* à conserver plus fidèlement sa physionomie primitive. D'ailleurs, *Equoranda*, nous l'avons vu, n'a pas toujours, dans une même région, suivi la même évolution : dans un même département *Eygurande* voisine avec *Ingranne*, *Ygrande* avec *Guérande* ; et, plus près du Luxembourg, dans les Vosges, à l'*Eaugronne* signalée par M. Lot nous avons pu ajouter l'*Euron*. Dans cette grande variété, qui provient avant tout de ce que les populations ne comprenaient plus le sens du terme, ont dû également intervenir des influences dialectales régionales.

* * *

Si du Grand-Duché nous retournons en Belgique, nous y trouverons, aussi bien en Wallonie qu'en pays flamand, en des endroits où des *Equoranda* ont fort bien pu exister, quelques toponymes présentant une grande ressemblance avec les noms examinés dans les pages précédentes.

28. — **Hérande** ou **Hérenthe**, ferme à Saint-Gérard (au Sud-Est de Fosses), encore appelée *Erente* ou *Herende* (1) ; marquée *Errante* sur la carte Capitaine (d'après Ferraris), au bord de la Forêt de la Haute Marlagne. Ce pourrait

(1) Je dois la connaissance de cette localité à M. JEAN HAUST, qui me l'a signalée d'après les *Ann. de la Soc. archéol. de Namur* (t. XL, 2^e livr., 1933, pp. 253, 276 et 324).

bien être un *Equoranda*, car nous sommes ici à la limite des deux grands doyennés de Fleurus et de Florennes et Dom JULES JONCKHEERE (1) fait passer par là une antique voie venant de Dinant et se dirigeant vers Malines : de Saint-Gérard (Florennes), la route gagnait Fosses (Fleurus) en passant près d'Errante ; Errante même se trouvait sur un chemin que Jonckheere considère comme anté-romain, unissant Namur à Couvin et croisant le précédent près de notre ferme.

29. — **Héron** (prov. de Liège, au Nord d'Andenne) : *Heiranz* en 1130-1131 (cop. du XIII^e s.) ; *Héran* en 1136, 1152, 1263, vers 1380, 1421 ; *Herant* en 1138 ; *Heirant* en 1143 et 1146 (orig.) ; *Herans* en 1252, 1260 et de 1314 à 1399 ; *Herrans* en 1337 et 1558 ; *Hérande* en 1614 ; *Herand* en 1653 (2).

GAUCHEZ (3) fait passer par Héron une route romaine de Ciney à Braives par Andenelle, jalonnée par les tombes de Héron, de Vissole (Oteppe) et de Latinne ; la tombe de Héron a été nivellée en 1845.

Au Sud de Héron, sur le ruisseau de Forseilles (qui coule perpendiculairement au chemin de Couthuin et qui est appelé *Ruisseau de Hérédia* sur le plan cadastral Popp) se trouvent la ferme et le moulin de *Hérédia* ; *Hérédia*, *Herendel* en 1159, *Herendial* en 1307, *Herondeal* en 1338, *Héridiaul* au XV^e s. (4), est certainement, comme le dit

(1) *Chemins anté-romains de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, dans *Congrès de Dinant*, 1903, 1904, pp. 458-486, avec carte.

(2) HALKIN et ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmedy*, I, 305, 328, 329, 369, 373, 379, 460, 461 ; E. PONCELET, *Cart. de Saint-Lambert*, VI, 349 ; H. PIRENNE, *Le livre de l'abbé G. de Ryckel*, 1896, pp. 60 et 236 ; DE BORMAN, *Le livre des fiefs du comté de Looz*, 1875, p. 104 ; E. PONCELET, *Le livre des fiefs de Liège sous Ad. de la Marck*, 1898, pass. ; A. VINCENT, *Noms de lieux de la Belgique*, p. 20 et les sources indiquées ; S. BALAU, *Hist. seign. Modave*, 1895, pp. 47 et 49.

(3) Route XXXVII, p. 344.

(4) DE RYCKEL, *Les comm. de la prov. de Liège*, 1892, p. 270 ; CUVELIER, *Cart. du Val-Benoît*, 1906, p. 321 ; PONCELET, *Le livre des fiefs...*, p. 442.

A. VINCENT, un diminutif de Héron (*Herande* en 1614).

Le plan Popp indique au Sud de Hérédia un « chemin tige de la Melotte » ; au Nord de Héron, un « chemin tige de Bounia », longeant une terre appelée « le Tige des Groux » ; également, un « chemin-tige de Burnon » ; les anciens chemins ne manquent donc point dans les environs.

Le long de la route même de Ciney à Braives, je ne trouve pas d'ancienne limite de territoire ecclésiastique à Héron ou au ruisseau de Hérédia, mais à mi-chemin entre Oteppe-Vissoul et Braives, à 7 $\frac{1}{2}$ kilomètres au Nord-Est de Héron, la voie quitte le doyenné d'Andenne pour pénétrer dans celui de Saint-Trond, en atteignant la paroisse de Braives ; d'autre part, à 1 $\frac{1}{2}$ kilomètre au Nord-Ouest de Héron commençait la paroisse de Waret-l'Évêque, du doyenné de Hanret. Héron n'était donc pas très éloigné des limites du doyenné d'Andenne vers le Nord-Nord-Est et vers le Nord-Ouest : il a donc pu y avoir ici un *Equoranda*. Notons, à propos de la forme actuelle de Héron, que, d'après une remarque de M. J. HAUST, la nasale *ā* passe généralement à *ō* dans cette région ; rappelons également que l'Iron, affluent de l'Orne, est appelé *Heron* en 1153 (v. plus haut, n° 13).

30. — **Harenes**, lieu dit à Vinalmont (au Nord de Huy). Je ne possède aucun renseignement sur la situation exacte, ni sur les formes anciennes de ce lieu dit. Je l'inscris cependant ici — non sans réserves —, car Vinalmont est sis dans une zone de frontières ecclésiastiques et il joue un rôle dans l'histoire des routes romaines de la région. Près de Vinalmont, en effet, se touchaient les doyennés liégeois d'Andenne (archidiaconné du Hainaut), de Saint-Trond (arch. de Hesbaye) et de Hozémont. Vinalmont même est, chose curieuse, mentionné en 1558, dans le pouillé du diocèse de Liège, à la fois dans le doyenné de Saint-Trond et dans celui d'Andenne ; il en est de même de la paroisse

voisine de Warnant, sis à 3 ½ kilomètres au Nord de Vinalmont ; en tout cas, Huccorgne, à 5 kilomètres à l'Ouest, et Villers-le-Bouillet, à 2 ½ kilomètres à l'Est-Nord-Est, appartenait au doyenné d'Andenne ; Jehay-Bodegnée, à 6 ½ kilomètres à l'Est, était du doyenné de Hozémont. Nous sommes donc vraiment, à Vinalmont, dans une zone de frontières de doyennés, et même d'archidiaconés, où les limites ecclésiastiques ont pu varier au cours des siècles.

Quoi qu'il en soit, GAUCHEZ (1) fait arriver à Vinalmont sa route romaine XXXIII, de Bavay à Tongres par Dinant et Huy ; sur la place du village, à l'en croire, la voie se ramifiait : vers le Nord-Est, la branche principale gagnait, par Villers-le-Bouillet et Verlaine, la *Chaussée Verte*, d'Amay à Tongres, qu'elle atteignait au Chêne de la Croix, à l'Ouest de Horion ; une deuxième branche (route XXXIV) prenant la direction Ouest-Nord-Ouest, gagnait Landen, par Braives ; une troisième (route XXXV) montait droit au Nord, par Omal, jusque Saint-Trond.

31. — **Hareng-sous-Herstal** (Liège), avec quelques maisons sur les bans limitrophes de Milmort et de Vottem : *Haren*, 1180 ; *Herains*, 1240 ; *Hareche* (*Harenche?* *Harenthe?*), 1289 ; *Hareng* (?), 1294 ; *Herens*, 1298, 1303, 1336, 1342, 1348, 1359, 1372, 1375, 1455 ; *Herren*, 1358 ; *Harrens* 1358 ; *Harens*, 1385, 1393, 1415, 1420 ; *Herrens*, 1389, 1419 ; *Haren*, 1480, 1505, 1557... 1687 ; *Harren*, 1637, 1687 (2). *Harin* en wallon.

Primitivement, le nom de Hareng, déformé par étymo-

(1) *Top. des voies romaines*, pp. 329, 330 et 335.

(2) LAHAYE, *Inv. anal. des chartes de la collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste*, I, Bruxelles, 1922, pp. 20 et 122 ; E. PONCELET, *Inv. anal. de la collégiale Sainte-Croix à Liège*, 1911, pp. 368, 430, 453, et *Inv... collégiale Saint-Pierre à Liège*, 1906, pp. 41, 160, 165 ; A. COLLARD, *La libre seigneurie de Herstal*, II, p. 302 ; J. CUVELIER, *Cart. du Val-Benoît*, pp. 425, 496, 647, 685 ; E. RENARD, *Toponymie de Vottem...*, Liège, 1934 (t. II des Mémoires de la CRTD), pp. 36, 41, 48, 50, 54, 56, 57, 62, 73, 74, 75.

logie populaire, a dû revêtir la forme **Herende-Harende* ; en effet, à Liers, à 2.200 mètres au Nord-Ouest de Hareng, a existé une *hardisse Voye*, sur laquelle M. EDG. RENARD a bien voulu me documenter (1) et dont la situation nous oblige à y voir, sans conteste possible, une « voie de Hareng ». En effet, cité comme *le Hardy Paseal* en 1403, *le Hardiche Voie* en 1471, *le Hardice Voye* en 1513, *la Hardiesse Voye* en 1772 (2), ce vieux chemin, en partie désaffecté, a, à l'Est et au Sud de Liers, une direction, Nord-Ouest à Sud-Est, qui conduit en droite ligne sur Hareng ; à l'extrémité Sud-Est de Liers, il rejoignait la chaussée Brunehaut qui, venue de Tongres, gagnait le passage de la Meuse à Herstal. L'adjectif *hardisse* = « de Hareng » a son pendant à Vottem même, avec la *Lovinghise Voie* de 1284, *Lovegnisse Voie* en 1563 = « voie de Louvain », de même que dans les appellations, signalées ailleurs, de *Lighice Voie* (1426 = « Voie de Liège »), *Haseliche Voie* (= « Voie de Hasselt ») et *Hoyche Voie* (1315 = « Voie de Huy »).

Cette forme reconstituée **Herende-Harende* nous amène certainement à un *Equoranda*, car Hareng se trouvait contre une voie romaine, à une limite de territoire ecclésiastique.

La voie romaine est la Chaussée Brunehaut (*calciata Bruneho* au XV^e s., *chaveie Brunehon* en 1562, *chaulcie Brounehoz* en 1672, ou *Brunehoz* en 1676, *chaucée Brunhoz* en 1700) ; venue en ligne droite de Paifve et de Villers-Saint-Siméon, elle traversait Liers, passait entre Vottem et Hareng (à 500 mètres au Sud-Ouest de ce dernier hameau), puis continuait sur la Meuse, n'abandonnant sa direction rectiligne que près de la station actuelle de

(1) C'est M. HAUST qui avait attiré mon attention sur la *hardisse voye*, déjà mentionnée incidemment par M. RENARD, dans sa *Toponymie de Vottem*, p. 45.

(2) PONCELET, *Inv. coll. Saint-Pierre*, 135 (1403) ; Œuvres de loi de Voroux, II, 14 v^o (1471) et 70 v^o (1513), et XV, 105 (1772).

Herstal : là, pour descendre vers le fleuve, elle contournait, sous les Petites Foxhalles, le lieu dit *al Tombe*, où fut découverte en juin 1900 la chambre sépulcrale d'un tumulus, avec un mobilier d'une richesse extrême, dont le célèbre « Vase de Herstal » constituait l'objet le plus caractéristique (1).

D'autre part, à Hareng passait la Voie de Visé, qui, venue de Liège, se dirigeait par Vottem vers Visé (en 1348, un texte mentionne « la Vizeuze Voie entre Herens et Vottem ») ; c'était certainement une route fort ancienne, car elle est qualifiée de *tige* en 1455 (2) ; entre Vottem et Hareng, on l'appelle *Vôye di Harin*. Chaussée Brunehaut et Vizeuze Voie se croisent à 600 mètres au Sud-Ouest de Hareng.

Nous sommes ici à une frontière de doyennés liégeois : Hareng dépendait de Herstal, du doyenné de Saint-Remacle ; Vottem, Rocourt, Liers et Milmort entourent Hareng, au Sud-Ouest, à l'Ouest, au Nord-Ouest et au Nord de paroisses du doyenné de Tongres. Le long de la Voie de Visé, d'autre part, les premières paroisses que l'on dépasse, Hermée et Oupeye, appartiennent au doyenné de Maestricht.

Nous devons donc nous trouver ici à un *Equoranda* ; et le « ruisseau limite » devait être constitué par le ruisseau dit actuellement *Ridâ*, autrefois *ri d'Aubes* (1284), *rieu d'Auble* (1303) ou *riv d'Ables* (1358), quelque *Ablium* pri-

(1) Cf. CH.-J. COMHAIRE, *Avant-propos sur la trouvaille belge-romaine de Herstal* (Ann. Soc. arch. Bruxelles, t. 14, 1900) ; J.-E. DEMARTEAU, *Le vase hédonique de Herstal* (Bull. Inst. arch. liégeois, t. 19, 1900, pp. 41-63), et L. RENARD, *Découverte d'antiquités romaines à Herstal* (Ibid., pp. 174-186).

(2) « Terre entre Vottem et Herens vers le Tige, joignant al voy de Liège », 1455 ; en 1557, un acte parle d'une terre sise à Vottem, « joindant d'amont alle Chaucie Brunho qui tend de Bernarmont (*Bernalmont*) à Tongre, vers Geere alle voie qui vat de Votteme à Haren » (E. RENARD, *Top. de Vottem*, pp. 41 et 50).

mitif : il coulait près de la *voie de Herens* (1303) et de la « voie qui vient de Herren à Liège » (1358) ; on l'appelait aussi Rieu de Hareng : en 1557, une terre est dite se trouver « à riwe de Haren » et toucher vers Meuse « à rive de Ridawe, qu'on dist *le Rieu de Haren* » (1).

32. — **Hareng**, partie des Charbonnages des Kessales à Jemeppe-sur-Meuse (en amont de Liège) ; en wallon *Harin* (2). A moins qu'il ne s'agisse d'un transport, moderne, du nom de Hareng-sous-Herstal (où existe le Charbonnage de Bonne-Foi-Hareng), il n'est pas interdit d'attribuer au Hareng de Jemeppe la même origine qu'à son homonyme de Herstal. Jemeppe, en effet, dernière paroisse du concile de Hozémont dans la direction de Liège, touche à Tilleur, qui n'est devenu paroisse qu'en 1332, année où il a été détaché de l'église de Sainte-Véronique d'Avroy, du doyenné de Saint-Remacle. On n'a pas, je crois, signalé de route romaine à Jemeppe, mais il est hautement vraisemblable qu'une voie extrêmement ancienne a dû, là, longer la rive gauche de la Meuse ; l'*Equoranda* primitif aurait été le ruisseau descendant de Mons et de Hollogne par le vallon aboutissant à la Meuse en face de Seraing, l'actuel « Ruisseau de Hollogne ».

Passant dans la région flamande, je trouve deux Herent, sis, comme ceux du Luxembourg, à des limites ecclésiastiques.

33. — **Herent-lez-Louvain**. Ce nom, pendant parfait des *Hehrend* luxembourgeois, est écrit *Herenth* en 1140 (orig.), *Herent* de 1156 (copie de la fin du XV^e s.) à 1366, *Harent* en 1180 (orig.), *Heerent* vers 1495 (3).

(1) E. RENARD, *op. cit.*, pp. 56-57 ; un acte de 1669 mentionne encore la même terre « à riwe de Haren, joindant vers Meuse à riwe de Bidawe condist *le Rieux de Haren* ».

(2) E. RENARD, *ibid.*, p. 41.

(3) DE MARNEFFE, *Cart. de l'abbaye d'Aflighem* ; DE TROOSTEM-

La localité se trouve à la limite des diocèses de Cambrai et de Liège, près de l'ancienne route de Bruxelles, dans une région sillonnée par plusieurs chemins antiques reliant Assche, Bruxelles et Vilvorde à Louvain. Je ne vois pas, il est vrai, quel est le cours d'eau qui aurait pu être l'*Equoranda* primitif.

34. — **Herent**, sous Neerpelt (Limbourg). Ce village, pour lequel je ne connais qu'une forme tardive, *Heernt* en 1364 (1), se trouvait autrefois à la limite qui, séparant le pagus de la Toxandrie du pagus moyen de la Meuse, passait entre Neerpelt (Toxandrie), sur le Dommel, et Lille-Saint-Hubert (Meuse), sur le Longreep. Gauchez (2) fait passer tout près sa route de Trèves à Nimègue, par Ombret, Hasselt, Houthaelen (tumulus et sépultures franques) et Hechtel.

Ce n'est qu'avec hésitation que j'inscris ici les deux Herent, car la présence de tous deux à des frontières de juridictions ecclésiastiques pourrait ne pas tirer à conséquence ; en effet, *Equoranda* rencontre en pays flamand, pour expliquer *Herent*, un concurrent dangereux, auquel M. CARNOY (3) a recours pour rendre compte du nom de Herent-lez-Louvain : il voit dans ce toponyme un collectif signifiant « bois de charmes », d'après un mot qui ne se trouve pas dans les dictionnaires néerlandais, mais qui survit dans les campagnes brabançonnnes, sous les formes *herenteer* et *harenteer*, où la finale représente l'ancien mot *teer* = « arbre » ; ce mot *heren* se retrouve dans Herenthout et Herenthals (Anvers) et dans Hérinnes (Brabant) :

BERGH, *Les chartes de l'Île-Duc à Gempe ; Cour féod. du Brabant*, Dén. n° 2210 ; E. FÜRSTEMANN, éd. JELLINGHAUS, 1913, I, 1268.

(1) PIOT, *Cart. de Saint-Trond*, I, p. 576.

(2) *Op. cit.*, route XXXII, p. 323.

(3) *Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles*, 1927, pp. 89, 119 et 160. Cf. LINDEMANS, *Plaatsnamen*, 1925, qui explique également Herenthout par le mot *heern* = « witte beuk ».

De son côté, DE FLOU (1) mentionne de nombreux Heerent en West-Flandre avec des graphies analogues à celles des deux localités que je viens de citer ; p. ex., Robert *de le Herente* (1290), de *Herent* (1304) ou *delle Herent* (1320), dans la région d'Ypres ; le *Herelt* (1316), *ten Herente* (1354), *den Herent* (1354), à Berthen (cant. de Bailleul, arr. de Hazebrouck) ; ou encore, en composition : Heerentaghe, à Zillebeke-Gheluvelt (arr. d'Ypres), *Herenthage* en 1211, 1212, 1220-1221, *Herenthaga* en 1212, *Herentagha* en 1222, *Harenthage* en 1243.

Un Herent existe encore au Nord d'Helmond, sous Aarle-Beek, près de l'Aa (1536 : « een hof gelegen tot Arle-Beeck, ter plaets geheeten *Herent*, streckende van der straten op die Aa ») (2) ; au doyenné de Woensel, archidiaconé de la Campine, cet Herent ne se trouvait pas près d'une limite ecclésiastique.

Dans des noms comme *Herenthout* et *Herenthage*, où *-hout* signifie « bois », *-hage*, « haie », il ne faut certainement pas chercher ailleurs, et nous sommes là, évidemment, en présence du terme signifiant « charme » (3). D'autre part, la mention à Boutersem (à 8 ou 9 kilomètres à l'Est de Louvain) ; en 1380, d'un *Crommen Herent*, déformé actuellement en *Krommen Haring* (cf. *Hareng* à Herstal), peut faire admettre que Herent n'a pas toujours le sens d'un collectif et s'est même appliqué à un arbre isolé. Dès lors, une grande partie des Herent flamands doit s'expliquer par le nom de l'arbre. Si, cependant, j'ai admis pour Herent-lez-Louvain et pour Heerent-sous-Neerpelt la possibilité d'une explication par le terme *Equoranda*, c'est,

(1) *Woordenboek der Toponymie*, V, 1925, col. 640-642 et 908.

(2) Cour féod. de Brabant, aux Arch. gén. du Royaume, n° 5060 ; ce dénombrement mentionne encore « eenen acker geheeten *dat Herensen* ».

(3) A propos de *Herenthout*, cf. la mention à Diest, en 1625, d'un *Herenteiren Houdt* (STALLAERT, *Glossarium*, 1890).

d'une part, à cause de leur situation à une frontière de juridictions ecclésiastiques ; d'autre part, à cause de leur ressemblance avec les *Hehrend* du Grand-Duché. Pour ceux-ci, en effet, je ne pense pas que l'on puisse songer au sens de « charme », car on n'a pas signalé ce terme dans le dialecte luxembourgeois, pas plus d'ailleurs que dans le haut ou le moyen allemand (1) : c'est ainsi que FÖRSTEMANN et JELLINGHAUS (2), accueillant dans leur répertoire, sous la rubrique *harn*, les noms de Herent, Herenthout et Herenthals, ne peuvent invoquer que le flamand moderne *harenteer* ou *herenteer*, et supposent un ancien flamand **harn*, correspondant à l'anglais *hornbeam* = « *hagebuche*, charme ». D'autre part, *Hehrend*, *Hierent* et *Herelt*, tous trois à des frontières ecclésiastiques, sont les seuls que j'aie rencontrés dans le Grand-Duché de Luxembourg. La coïncidence serait vraiment étrange, si l'on ne devait pas les expliquer par *Equoranda*.

X Je livre en tout cas la question des *Herent* flamands à mes collègues de la Section flamande de la Commission de Toponymie et de Dialectologie. Quelle que soit la conclusion à laquelle les amènera l'enquête à laquelle, je l'espère, ils voudront bien se livrer à ce propos, il n'en subsistera pas moins que nous pouvons augmenter de quelques unités la liste des *Equoranda*, si intéressante au point de vue de la géographie historique, tout en étendant d'une façon appréciable, vers le Nord et vers le Nord-Est, leur aire de dispersion (3).

(1) A ma connaissance, au moins. Pour le bas allemand, par contre, je puis signaler « *Herenthege*, in parrochia Britten », mentionné parmi les biens des dames d'Essen (*Bonner Jahrbücher*, t. 119, p. 31).

(2) I, 1913, col. 1268.

(3) Quelques remarques, pour finir, à propos de noms de lieu qui pourraient avoir quelque rapport avec nos *Equoranda* :

EKEREN, au Nord d'Anvers. Cette localité, autrefois dans le diocèse de Liège (doyenné de Beek), touchait au Sud à l'évêché

de Cambrai (doyenné d'Anvers). Anciennes formes : *Hecerna*, 1155 (cart.), 1161 (orig.) ; *Akerne*, 1157 (orig.), 1161 (cart.), 1165 (or.), 1179 (or.) ; *Ekerne*, 1170 (cart.), 1266 (cart.) ; *Ekerna*, 1219 (cart.) ; *Ekren*, 1246 (cart.) ; *Ekere*, 1263 (cart.) ; *Akerna*, 1283 (cart.) (GOETSCHALCKX, *Oorkb. der Abdij van S. Michiels te Antwerpen*, 1909, pass.). Ces formes *Hecerna* (prononcer *Hekerna*), *Ekerne*, *Ekerna*, pourraient-elles peut-être, vu la situation d'Eekeren, s'expliquer par une évolution régionale, dialectale, du terme *Eguoranda* ?

HERENDELLE à Nethen (au Sud de Louvain). Le lieu-dit *al Herendelle* est cité en 1464 (d'après la *Toponymie de Nethen*, encore manuscrite, de MM. François et Jodogne, qui signalent encore deux formes, mais moins sûres, *dessus la Heredrel* en 1550 et *à le Hezedelle* en 1767) ; il se trouvait au S.-E. de Nethen, sur le chemin vers Bossut-Gottechain, que Tarlier et Wauters (*Cant. de Wavre*, pp. 210-211) décrivent comme ancienne voie venant de la Forêt de Meerdael et se dirigeant vers Limelette, par Gastuche, où elle est appelée *à le cauchie* en 1365. Comme il ne se trouve qu'à 2 km. $\frac{1}{2}$ de la Marbaise (= « ruisseau-limite »), qui coulait parallèlement à la Dyle (à $\frac{1}{2}$ km. plus à l'Ouest), limite entre les diocèses de Cambrai et de Liège, on pourrait, se rappelant *Hérédia* (*Herendial* en 1307 ; voir n° 29), songer à un diminutif d'*Eguoranda*. Cependant, comme « quelques vieux habitants de Nethen l'appellent encore *Vallée des Seigneurs* » et comme il existe là un vallon, nous devons user d'une grande circonspection ; ce, d'autant plus que l'on peut citer dans la contrée deux homonymes ne se trouvant pas tout à fait à une frontière ecclésiastique : à Rosières-Saint-André, à 7 kilomètres à l'Ouest de la limite des diocèses, la rue Ardelle est appelée en 1807 *Heeredelle* (TARLIER et WAUTERS, *ibid.*, p. 40) ; et entre Pellenberg et Lubbeek existe, à 7 km. $\frac{1}{2}$ à l'Est de Louvain et à 15 kilomètres au N.-E. de Nethen, un *Herendael*, *Herendale* en 1269, 1352, 1360 et 1371 (tous actes originaux), que l'on traduit par « vallée des Messieurs ou Seigneurs », car il y avait là une ferme appartenant aux moines de Parc-lez-Louvain (M. DE TROOSTEMBERGH, *Les chartes de l'Île-Duc à Gempe*, *An. Ordre Prém.*, 1905, pp. 63, 358, 388 et 468 ; TARLIER et WAUTERS, *Cant. de Glabbeek*, 1882, pp. 63 et 73).